

LES ATELIERS DE LA JEUNE ENTREPRISE

Les enjeux de la sécurité informatique pour les jeunes TPE

Mardi 19 juin 2018
de 8h30 à 12h

Technopole Martinique
Centre d'affaires Agora – Bât B
Avenue de l'Etang Z'abricots
97200 Fort de France
Tel 05 96 38 07 71

Atelier animé par :
Charles-Albert HELENON

*Membres de l'association **ASPIK***





Les Ateliers de la Jeune Entreprise

Destinée à faciliter le démarrage et le développement des jeunes entreprises, la pépinière d'entreprises de Technopole Martinique, met à disposition des jeunes entrepreneurs innovants des locaux et des services adaptés à leurs besoins. Elle leur offre un soutien pour faciliter le développement de leur activité et leur insertion dans le monde économique.

La phase de démarrage d'une entreprise est une période de fragilité reconnue : **plus de 50% des entreprises créées disparaissent dans les cinq premières années** de leur activité (statistiques INSEE), dont 75% pour des raisons économiques. **Les TPE sont les entreprises les plus touchées et représentent 80% de ces cessations, quasiment toutes avant la fin de la troisième année d'exercice.**

Problèmes financiers, de marché, manque de compétence en gestion et sentiment d'isolement du chef d'entreprise sont les principaux facteurs de cessation d'activité cités dans 85% des cas.

L'accompagnement des jeunes entreprises, qu'il prenne la forme d'un parrainage professionnel, d'un soutien par un réseau et/ou d'un suivi en pépinière participe très largement à leur pérennisation : **une jeune TPE accompagnée peut voir réduit de 30 à 40% son risque de cessation d'activité dans les cinq premières années** (statistiques CSA).

L'entrepreneur, et singulièrement l'innovateur, est souvent un véritable expert dans son domaine d'activité avec néanmoins une faible dimension entrepreneuriale : assurer le quotidien, recruter, manager, connaître et appliquer la réglementation sur les plans administratif, comptable, financier ou juridique, gérer la relation avec les banquiers, négocier, contractualiser, sont autant d'aspects de leur métier qu'ils découvrent souvent lors de la création de leur entreprise.

Conscients de ces difficultés, l'équipe de la pépinière d'entreprises a mis en place un dispositif d'actions d'animation et d'accompagnement à l'attention des jeunes entrepreneurs. En effet :

- les entreprises hébergées dans la pépinière bénéficient d'un suivi individuel trimestriel et d'une veille relative aux actions mises en œuvre par d'autres acteurs de la vie économique martiniquaise ; de cette manière la pépinière contribue à aider l'entrepreneur à prendre du recul sur son activité;
- Sont, également, organisés des **Ateliers de la Jeune Entreprise** qui s'adressent plus largement à toutes les entreprises en démarrage du territoire. Ces réunions collectives autour d'une thématique liée au métier/statut de chef d'entreprise doivent permettre aux entrepreneurs de sortir de leur isolement, s'informer, se former, d'échanger avec d'autres acteurs économiques et de nouer de nouvelles relations professionnelles bénéfiques au développement de leur entreprise.

Qu'est ce qu'une Technopole ?

Une technopole est avant tout une dynamique de territoire, c'est-à-dire la mobilisation et la coordination des acteurs, des ressources et des infrastructures, dans le cadre d'une politique de soutien à l'innovation visant au développement du territoire.



L'innovation en réseau

Présentation de l'atelier



Certaines statistiques parlent d'elles-mêmes :

- Huit firmes sur dix concèdent avoir été victimes d'au moins une tentative de fraude au cours de l'année 2016 (enquête Euler Hermès & DFCG).
- La même année, 57% des entreprises déclarent avoir été victimes d'une cyberattaque contre 32% en 2015.

L'attaque des données numériques évolue en même temps que les pratiques d'accès à ces données : s'il y a encore à peine quelques années, l'accès à l'information numérique passait par les seuls ordinateurs et serveurs de l'entreprise, la mobilité est aujourd'hui la norme. Et cette mobilité n'est pas limitée à l'utilisation d'équipements mobiles professionnels : de plus en plus de professionnels utilisent leurs équipements mobiles personnels pour accéder à des données professionnelles. La frontière entre les deux mondes est de moins en moins claire.

Mais si de plus en plus d'entreprises autorisent les initiatives BYOD (Bring Your Own Device) pour accéder à distance aux données de l'entreprise, l'implémentation de méthodes de sécurité d'accès propres au canal mobile est encore très limitée pour ne pas dire quasi inexistante. Il en résulte une vulnérabilité forte des équipements et des données.

Pourtant des solutions existent...

Les enjeux de la sécurité informatique

Mardi 19 juin 2018 de 8h30 à 12h

Programme

08h15-8h30	Accueil des participants
8h30-12h	1- Concepts de base de la sécurité informatique 2- Les situations à risque 3- Les bonnes pratiques
12h-13h	Collation

Intervenant

L'association **ASPIK** : Association Spécialisée dans la Protection Informatique Karibéenne, représentée par son membre Charles-Albert HELENON

Participants

- Chefs d'entreprises de jeunes TPE/PME (*entreprises de moins de 5 ans*)
- Porteurs de projet
- Structures accompagnantes

Atelier limité à 25 participants, une seule inscription par entreprise

Inscription

Merci de retourner le bulletin d'inscription ci-joint **avant le 15/6/2018** :
par mail : francine.chasseur@cacem-mq.com

Entrée gratuite pour les personnes inscrites, dans la limite des places disponibles. **La Pépinière d'entreprises reste à votre disposition au 0596 38 07 71**

CACEM
Direction Générale Adjointe du Développement et de la Planification
Technopole Martinique

ADRESSE DU SITE
TECHNOPOLE MARTINIQUE

Centre d'affaires Agora – Bât B
Avenue de l'Etang Z'abricots
97200 FORT DE -FRANCE CEDEX

Standard tél: 0596 38 07 71

ADRESSE POSTALE

Immeuble Les Cascades III
Place François Mitterrand
BP 407
97204 FORT DE -FRANCE CEDEX

Standard tél : 0596 75 82 72

